DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JUIN 2012

Délibération
n° 2012.06.099

Direction des Politiques Solidaires : attribution de subventions et de participations aux associations 2012

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Anissa EL MESSOUDI, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Jacques PERSYN à Francis LAURENT, Frédéric SARDIN à Bertrand MAGNANON

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick BOUTON par Christophe CHOPINET, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT par Bertrand GERARDI, Laurent PESLERBE par Anissa EL MESSOUDI

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 JUIN 2012

DELIBERATION N° 2012.06.099

POLITIQUES SOLIDAIRES	Rapporteur : Monsieur le Président

DIRECTION DES POLITIQUES SOLIDAIRES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS 2012

Après l'approbation du budget primitif et sous réserve du budget supplémentaire 2012 et notamment des crédits relevant de la commission politiques solidaires, il convient de proposer d'attribuer les subventions et participations aux associations selon le tableau joint.

Concernant l'association Cuisines du Monde, il est rappelé qu'elle a sollicité le GrandAngoulême pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 5 700 € en compensation d'une perte de recettes sur la saison 2011 en raison de travaux au centre Nautilis. En effet, en raison de la restructuration de l'association à la fois dans sa gouvernance et son organisation opérationnelle, cette perte de recettes a accru les difficultés rencontrées par l'association, notamment sur les disponibilités de sa trésorerie. De ce fait, la poursuite de son activité d'insertion par les métiers de la restauration et la gestion du restaurant de Nautilis s'en est trouvée menacée.

Après examen détaillé de la situation de l'association par le bureau communautaire du 8 mars 2012 et après une concertation avec le département de la Charente, compétent en matière d'insertion, il est proposé d'accorder la subvention demandée.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

La liste des noms apparaissant sur le document n'est pas exhaustive. Les élus concernés par les restrictions de vote précisées ci-dessus et dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu la délibération n° 216 du conseil communautaire du 12 décembre 2011 approuvant le budget primitif 2012,

Vu l'avis de la commission politiques solidaires du 19 janvier 2012,

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 15 février 2012,

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 11 avril 2012,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 8 mars 2012,
Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 31 mai 2012

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations de la direction des politiques solidaires selon le tableau ci-dessous,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions et avenants à intervenir, en particulier, avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

Nom de l'association bénéficiaire	**Montant accordé**	**Objectifs / projets soutenus**	**Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération**
Cuisine du monde	**5 700 €**	Insertion des salariés	
GIP Charente SolidaritéS	**83 089 €**	Contribution au Fonds de Solidarité Logement	Mme Mausset – M. Noble
Foyer jeunes travailleurs Pierre Sémard	**19 380 €**	Hébergement en Foyer de Jeunes Travailleurs	
Sur proposition du Président, la Commission finances/programmation a donné un avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle au :			
Comité des Jumelages	**5 000 €**	Solidarité internationale avec SEGOU (Mali)	
Total	**113 169 €**		

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **11 juin 2012**	**Affiché le :** **11 juin 2012**